

Documents pontificaux

Lettre du Saint-Père au Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs

A Notre Cher Fils le Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs.

LEON XIII, PAPE

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique,

Notre bienveillance envers les Frères Mineurs a été conçue depuis fort longtemps et Nous leur en avons déjà donné des preuves nombreuses ; et ce sentiment Nous a inspiré autrefois des projets et des résolutions que Nous jugions devoir vous être profitables. C'est le même sentiment qui Nous incite, aujourd'hui, à suivre d'un cœur plein de sympathie le cours de choses qui vous intéressent et à examiner l'ensemble des règles qui sont les vôtres. Nous ne désirons en effet rien tant que de voir l'Ordre Franciscain, riche d'un si grand nom et de tant de mérites, continuer, sans interruption, sa florissante carrière. Et de plus, Nous souhaitons, qu'avec l'aide de Dieu, il fasse des progrès dans l'observation de ses règles communes, mais encore dans la pratique des vertus et dans l'étude des meilleures sciences, et qu'ainsi, il ne travaille pas pour lui seul, mais encore pour que les richesses de sa science, de sa vertu et de son expérience soient consacrées au bien général des hommes. C'est pourquoi il Nous a semblé que cette Lettre aurait quelque utilité. Et Nous voulons, que vous, qui êtes le Maître général de cet Ordre, vous y prêtiez, en votre sagesse, une grande attention.

Notre Lettre encyclique *Æterni Patris* a suffisamment montré la voie qu'il faut suivre dans l'étude des sciences supérieures. — S'éloigner sans réflexion et témérairement des préceptes du Docteur Angélique est contraire à Notre volonté et plein de périls. Sans doute la marche de la pensée humaine ne s'arrête jamais : la science et la doctrine sont en progrès presque quotidiens ; et qui donc ne voudrait pas user avec sagesse des connaissances enfantées chaque jour par le travail et l'érudition contemporaines ? Bien au contraire, il est bon de leur emprunter volontiers tout ce qu'ils produisent de juste et d'utile, tout ce qui en eux n'est pas contraire à la vérité divinement révélée ; mais ceux qui veulent être vraiment philosophes — et les religieux doivent sur-

tout le vouloir—sont obligés d'établir les principes et les bases de leur doctrine sur saint Thomas d'Aquin. En négligeant de l'étudier, on s'expose dans la licence extrême des esprits à choir dans le désordre des opinions erronées et à se laisser toucher par le souffle empesté du *rationalisme* : ce que du reste n'atteste que trop l'expérience. Et que sera-ce si quelque chose de semblable s'infiltre parmi ceux dont la mission est d'instruire une jeunesse désireuse de se consacrer à la vie religieuse ? Que le nom de Thomas soit donc pieusement révérendé par tous les disciples du bienheureux François et qu'ils suivent avec respect un tel chef dont Jésus-Christ a témoigné qu'il avait bien écrit de lui-même.

Ensuite, comme vous le savez, rien n'importe davantage à la foi chrétienne qu'une explication exacte et fidèle, comme il convient, des Livres qui ont été écrits sous le souffle de l'Esprit divin. Dans une matière de si grande importance, il faut donc procéder avec beaucoup de soin et de prudence et éviter ainsi qu'aucune faute soit commise soit par orgueil, soit par légèreté ou imprudence : et d'abord, il faut éviter de sacrifier plus que de raison aux opinions nouvelles et il vaut même mieux les redouter, non pas à cause de leur nouveauté, mais parce que, pour la plupart, elles sont fallacieuses, n'ayant que l'apparence et les masques de la vérité. Ceux qui auraient dû le moins se laisser séduire, ont, pourtant, ça et là, commencé à se permettre un genre d'interprétation trop audacieux et trop libre. Parfois même, on a accueilli avec faveur des interprètes étrangers au nom catholique dont l'esprit mal équilibré obscurcit, bien plus qu'il ne les éclaire, les Lettres sacrées. Et si l'on n'y porte un rapide remède, des maux semblables ne tardent pas à devenir plus graves. Les *paroles de Dieu* demandent, absolument, de ceux qui les étudient, un jugement sain et prudent : et il n'en saurait être ainsi si l'on manquait d'y apporter la respectueuse réserve et la modestie d'intelligence qui leur sont dues. C'est là ce que doivent bien comprendre et sérieusement considérer tous ceux qui étudient les livres divins. Ils doivent aussi ne pas oublier que pour se livrer, en toute sûreté, à une telle étude, ils ont l'obligation d'écouter l'Eglise. Et Nous ne taillons pas que Nous-même, dans Notre Lettre *Providentissimus Deus*, Nous avons enseigné, sur ce sujet, quel est le sentiment de l'Eglise. Et il n'est permis à aucun catholique de négliger les règles et les instructions du Souverain Pontife.

Le caractère religieux et les fruits du *Ministère de la parole* sont liés étroitement à la connaissance et à la droite intelligence des Ecritures. Et c'est pourquoi vous devez veiller, autant que vous le pouvez, à empêcher que vos frères ne soient jamais en défaut sur ce point. Vous devez vous appliquer à obtenir qu'ils observent parfaitement les enseignements et les règles formulés par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers dans une lettre publiée, il y a peu d'années, à cette fin. Le but de l'éloquence sacrée est le salut de ceux qui l'écoutent : donner aux hommes des préceptes de morale, réprimer leurs vices, expliquer les mystères qu'il est nécessaire de connaître, de façon à être compris du vulgaire, voilà sa mission et sa loi suprême. Il n'y a rien de plus choquant que d'entendre les hérauts de l'Evangile égarant leur parole sur des sujets étrangers, développant des matières

sans importance ou inutiles, ou manquant d'élevation : sans doute, en agissant ainsi, on occupe les oreilles pour un moment ; mais la multitude est renvoyée à jeun, comme elle était venue. Instruire, toucher, convertir les intelligences, voilà le but de ceux qui ont le pouvoir d'adresser la parole aux fidèles : ce but, ils ne le peuvent atteindre autrement que par une soigneuse préparation. En conséquence, pour ceux de vos Mineurs qui ont le goût de ce ministère, vous vous appliquerez à ce que d'abord chacun d'eux, avant de se mettre à l'œuvre, soit muni et armé des ressources et des appuis nécessaires, à savoir : l'étude des choses et des hommes, la connaissance de la théologie, l'art de bien dire et—ce qui est le point capital—l'observation de ses devoirs et l'innocence de la vie car celui qui veut inviter, avec fruit, les autres à pratiquer la vertu, doit vivre lui-même avec vertu, afin de pouvoir, aisément, montrer sa vie comme exemple à la multitude.

Et, comme Nous l'avons dit ailleurs, Nous désirerions vivement, que votre vertu franchît les bornes de vos monastères et se répandît au dehors pour le bien public. Il est rapporté, en effet, que le bienheureux François et ses disciples les plus éminents se sont consacrés tout entiers au peuple, et qu'ils avaient coutume de travailler avec une grande ardeur au salut des foules. Et maintenant, considérez les événements et les hommes et vous verrez aisément que le temps est venu de revenir à cette règle de conduite, et qu'il vous faut suivre, avec courage, l'exemple de vos ancêtres. En ce temps plus que jamais, le salut des Etats repose sur le peuple. Il faut donc étudier de près les multitudes qui sont si souvent en proie, non seulement à la pauvreté et au travail, mais encore environnées de toutes sortes de pièges et de dangers ; il faut, avec amour, les aider, les instruire, les avertir, les consoler : Voilà le devoir des clercs de tout Ordre.—Et si Nous avons Nous-même adressé aux évêques nos Lettres Encycliques sur la Maçonnerie, sur la Condition des Ouvriers, sur les principaux devoirs des citoyens chrétiens, et d'autres Lettres du même genre c'est surtout dans l'intérêt du peuple que Nous les avons écrites afin qu'il apprit, ainsi, à mesurer ses droits et ses devoirs, et à veiller, comme il est juste, à son salut.—Le Tiers-Ordre Franciscain peut certainement rendre des services signalés à la société. Et si autrefois, il a ranimé les cœurs chrétiens, fortifié, en divers lieux, l'amour de la vertu et les merveilles de la piété ; si, souvent, il a pu, dans des temps troublés, contribuer à rétablir la douceur, la concorde et la paix, pourquoi n'aurait-il pas encore la puissance de faire renaitre, avec abondance, des biens pareils ? Certainement, il excitera beaucoup mieux que jadis le zèle des hommes s'il compte un plus grand nombre de chefs et d'auxiliaires actifs s'efforçant de le développer, de le faire mieux connaître, d'indiquer la douceur de ses lois, et les bienfaits qu'on en peut espérer ; des hommes enfin qui emploieront, dans ce but, les prédications, les écrits publics, les réunions, tous les moyens enfin qui leur paraîtront utiles.—Certes, votre concours n'a jamais manqué et ne manque pas aujourd'hui à cette œuvre ; cependant, n'oubliez pas qu'on attend de vous un zèle toujours grandissant et une vigilance sans repos ; car il convient surtout à l'Ordre qui a donné

naissance à cette institution salutaire qu'il s'applique à la conserver et à la développer.

Et puisque l'Ordre réuni en seul corps a vu s'accroître sa force et sa puissance, il vous est maintenant plus facile d'obtenir les résultats bienfaisants que Nous vous recommandons avec tant de soins. Que parmi vous la concorde, la charité mutuelle et le zèle très vif pour observer la discipline commune, s'ajoutent aux grâces et aux bienfaits de Dieu ! Que les plus jeunes soumis aux paroles de leurs maîtres, s'appliquent à faire chaque jour des progrès dans la vertu ! Qu'ils gravent bien dans leur âme que rien n'est plus funeste pour un religieux que de laisser son esprit errer au hasard et sa pensée s'égarer au dehors de l'enceinte de sa cellule ! Que les Frères plus âgés donnent aux autres l'exemple de la persévérance ! Et pour ce qui est des prescriptions dont l'Ordre des Mineurs a été récemment l'objet, ils doivent s'y soumettre de bon cœur et sans réserve, car elles leur sont données par le pouvoir légitime et pour leur propre bien : Vous tous, ainsi, efforcez-vous de tout cœur à *assurer par vos bonnes œuvres votre vocation et votre élection.*

Et comme gage de la faveur de Dieu, et pour témoigner de Notre bienveillance Nous vous accordons très affectueusement à vous et à tous les Mineurs la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 novembre de l'an 1898, de Notre Pontificat le vingt-et-unième.

LÉON XIII, PAPE.

Allocution prononcée par le Souverain Pontife dans le consistoire secret du 28 novembre 1898

Léon XIII a tenu le 28 novembre dernier un consistoire secret dont nous avons déjà parlé et dans lequel il a prononcé l'allocution suivante, qu'il a fait suivre de la préconisation de plusieurs évêques :

Vénérables Frères,

Avant d'en référer, aujourd'hui, à votre très illustre Collège, au sujet de la préconisation des autres évêques, Nous devons faire intervenir en faveur de l'un des Patriarches orientaux l'autorité que Nous donne Notre ministère apostolique. L'Eglise syrienne d'Antioche, en effet, a été durant plus de douze mois veuve de son patriarche, par suite du décès de Notre vénérable frère Ignace Beuham Benni, qui depuis cinq ans était revêtu de cette dignité.

Il fallait donc que les évêques du rite syrien désignassent celui qu'ils voulaient lui donner comme successeur. A cette fin, ils se réunirent en synode, suivant le rite, le 9 octobre dernier,

dans l'église patriarcale de Mardin, dédiée à la Vierge Marie Immaculée.

A l'unanimité, ils conférèrent la dignité patriarcale à Notre vénérable frère Denys Ephrem Rahmani, archevêque d'Alep, de rite syrien, qui, à l'exemple et suivant la coutume de ses prédécesseurs, prit le nom d'Ignace.

Lorsque la nouvelle de cette élection se fut répandue, les catholiques du rite syrien se félicitèrent vivement ; les autres les approuvèrent et leur firent écho. En effet, on connaît parmi le peuple fidèle la piété et la science que cet homme joint au zèle épiscopal. Bientôt les évêques qui avaient pris part au synode et au vote s'occupèrent de Nous demander qu'il Nous plût de confirmer l'élection du patriarche et de le gratifier du sacré Pallium. Il Nous adressa la même requête, après avoir, suivant la formule usitée chez les Orientaux, fait profession de foi catholique, et prêté le serment d'usage.

Pour Nous, Nous avons cru devoir exaucer leur demande ; et Nous l'exauçons d'autant plus volontiers que Nous savons cet excellent prélat apte à s'acquitter avec intégrité et sagesse de sa haute fonction et à rendre, tant par ses conseils que par ses actes, surtout en égard aux circonstances, d'éminents services à la communauté des Syriens.

Que vous en semble ?

Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous approuvons et validons l'élection ou postulation faite, par Nos Vénérables Frères les évêques syriens, de la personne de Notre Vénérable Frère Denys Ephrem Rahmani, corrigeant autant que besoin est les irrégularités qui pourraient s'y trouver, et tout ce qui pourrait porter atteinte au fait même de l'élection. Nous le déliions du lien qui le rattache à l'église d'Alep des Syriens. Nous l'élevons et le promouvons à l'Église patriarcale d'Antioche pour les Syriens, avec tous les privilèges dont ses prédécesseurs ont eu coutume d'être investis par ce Siège Apostolique. Nous l'établissons et le proclamons Patriarche et pasteur des Syriens, ainsi qu'il est indiqué dans la cédule et le décret consistoriaux, nonobstant toutes choses contraires.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

DIAGNOSTIC LIBÉRAL

Est-il facile de reconnaître qu'un homme est libéral ? Existe-t-il des signes qui permettent de constater aisément cette funeste maladie ?

Rien de plus facile ; les signes sont manifestes.

Un libéral est opposé comme systématiquement à la liberté de l'Eglise.

Nous ne recherchons pas les contrastes ni les jeux de mots en disant que le premier signe du libéral est son opposition à la liberté de l'Eglise. Il veut en effet la liberté pour tous, excepté pour la sainte Epouse de Jésus-Christ. Il qualifie du nom même de liberté les entraves mises à l'exercice de l'autorité de l'Eglise. A ses yeux, pour être libre, il faut être "affranchi de la domination cléricale." C'est travailler au règne de la liberté que d'affaiblir et de ruiner l'autorité spirituelle des ministres de Jésus-Christ. *Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum.*

Ecoutez un peu cet orateur libéral. Il est comme jaloux de la puissance de l'Eglise. Elle lui pèse au cœur ; c'est quelque chose d'odieux qui lui contracte le visage, le met de mauvaise humeur, l'irrite et le fâche.

"Les prêtres sont partout ; ils ont tout envahi ; ils ont trop de puissance. Il faut leur interdire de se mêler des affaires qui ne les regardent pas. Enfermons-les chez eux."

Le libéral prend parti contre l'Eglise, précisément parce qu'elle est l'Eglise. Ce qu'elle fait est peut-être raisonnable, il n'en disconvient pas toujours ; mais il ne peut la voir. "*Gravis est etiam nobis ad videndum.* Contestons ses droits ; réduisons ses pouvoirs ; combattons cette influence universelle."

C'est une question d'école qui se pose ; le libéral embrasse du premier coup la solution contraire aux droits de l'Eglise. Pourquoi ? Parce qu'il ne veut pas du "règne des prêtres." Il s'agit d'une loi sur les cimetières, il prend parti contre l'Eglise. Mais la nouvelle loi gêne la liberté religieuse des citoyens ; n'importe, du moment qu'elle contrarie la puissance universelle. Il est question de l'administration d'un hôpital, d'un bureau de bienfaisance, d'un pénitencier ; le libéral est contre l'influence de l'Eglise.

Dans les affaires de l'Etat, de la cité ou du municiple, dans les questions d'ordre temporel, d'ordre spirituel ou d'ordre mixte, quoi qu'il faille étudier, définir, établir, *le libéral est l'ennemi de la liberté de l'Eglise.*

Il invite quelquefois les prêtres à résister à l'évêque, et plus souvent les évêques à se soustraire à la juridiction du Pape. Selon lui, l'autorité épiscopale est oppressive, celle du Pape est tyrannique. Il appelle une révolution qui mettra les évêques au niveau des prêtres et le Pape au niveau des évêques.

Il demande souvent l'émancipation des laïques à l'égard du clergé. A son avis, un laïque en révolte contre l'Eglise a toujours raison ; c'est, à l'entendre, un homme indépendant, un homme de caractère, un vaillant, un héros. " L'Eglise, dit-il, tient les laïques en servitude. Pourquoi ne laisse-t-elle au peuple l'élection des Papes comme dans les premiers siècles ? Pourquoi ne leur confie-t-elle pas l'administration des biens ecclésiastiques ? Pourquoi ne les consulte-t-elle pas dans toutes les affaires ? Les laïques ont une haute raison, un bon sens exquis, une compétence universelle. L'administration des prêtres est routinière, mesquine, tracassière ; celle des laïques est progressive, grande, large. Le moyen de réformer tous les abus dans l'Eglise serait d'en confier l'administration aux laïques."

Le libéral a une antipathie profonde pour le clerc et une admiration fanatique pour le laïque. Tout ce qui s'est fait de bien dans les siècles passés est l'œuvre des laïques. Les lettres, les sciences, les arts doivent tous leurs progrès aux laïques. La civilisation a commencé et s'est développée par les laïques. Les libertés publiques ont été créées par les laïques. Ce sont les laïques qui ont fait les croisades, établi les communes, bâti les cathédrales d'Europe. Dans l'ordre politique et social, dans l'ordre économique, dans l'ordre moral et religieux même, rien de bon ne s'est fait que par les laïques ; l'intervention cléricale n'a jamais fait que compromettre toutes les causes utiles et introduire des abus.

Le bon laïque est, aux yeux de l'Eglise, le fidèle soumis aux hommes de Dieu, à ceux qui ont reçu, dans le sacrement de l'ordre, des pouvoirs divins avec la grâce d'en user saintement. Pour le libéral, le laïque vraiment digne de ce nom est l'homme indépendant des clercs, faisant une opposition systématique, universelle, absolue aux membres de la hiérarchie. Le libéral est *anti-clérical* par principe, aussi incapable de se réconcilier avec le clergé qu'avec le typhus ou le choléra. Il est au contraire pour les laïques, comme on est pour la lumière, pour le vrai, le bien et

le beau. L'admiration des laïques est sa vertu fondamentale et son "premier et grand commandement", à peu près comme l'amour de Dieu pour les chrétiens.

Le libéral rejette et condamne tout ce qu'aime, tout ce que défendent, tout ce que font les clercs, tout ce qui leur est soumis, tout ce qui a leur faveur, leur esprit, leur empreinte. Il le désigne et croit le flétrir du nom de *clérical*. Il veut une morale *laïque*, c'est-à-dire une morale indépendante du clergé, des écoles *laïques*, une législation *laïque*, un Etat *laïque*. Il *laïcise* à outrance la société, les mœurs et les institutions, c'est-à-dire il les fait passer de l'état *chrétien* à un état *antichrétien*. Il professe en théorie et poursuit en pratique le *laïcisme*, c'est-à-dire le droit des laïques à penser, à parler et à se gouverner par eux-mêmes, sans soumettre leur esprit et leur volonté à l'autorité de l'Eglise.

Avant tout, le libéral revendique l'*indépendance de l'Etat* à l'égard de l'Eglise. Un Etat chrétien, ayant une constitution et des lois chrétiennes, est, à ses yeux, un monstre qu'il qualifie du nom d'*Etat théocratique*. L'Etat, selon lui, doit être affranchi de toute juridiction spirituelle ; c'est là sa loi fondamentale, sa constitution primordiale et essentielle. "Ou l'Etat est ou il n'est pas ; s'il est indépendant des prêtres, il est ; s'il est soumis aux moines, il n'est pas." "Dire Etat chrétien, c'est accoupler des mots qui hurlent d'être ensemble." "La honte éternelle du moyen âge, ce n'est pas le servage, ce n'est pas la tyrannie, ce ne sont pas les donjons et les seigneurs, ce sont ses Etats théocratiques ; la gloire des temps modernes, ce sont les Etats sécularisés." "Gloire à la révolution française, parce qu'elle a émancipé la puissance publique ! Charlemagne lui-même était le serf du pape ; aujourd'hui le dernier des princes marche le front levé, dans la majesté de l'indépendance, ne devant compte qu'au peuple de ses actes souverains."

Nous avons là, dans la *liberté* de l'Etat, c'est-à-dire dans son indépendance à l'égard de l'Eglise, un des dogmes principaux du libéralisme. Le libéral, comme le manichéen, dont il est le fils et l'héritier, croit aux deux principes, au principe bon, et au principe mauvais. Mais pour le libéral, le principe bon, c'est l'Etat ; le principe mauvais, c'est l'Eglise. L'ordre, la perfection, le progrès consiste à dégager le principe bon du principe mauvais, c'est-à-dire à rendre l'Etat indépendant de l'Eglise, à refouler, réduire et comprimer le principe mauvais par le principe bon, c'est-à-dire l'Eglise par l'Etat. Si l'Eglise exerce une autorité quelconque sur l'Etat, c'est le mauvais principe qui domine le bon ; si l'Etat est entièrement affranchi de l'Eglise, le bon principe est libre.

Vive la liberté, c'est-à-dire la liberté du bon principe ! Vive l'Etat libre de l'Eglise !

Cet Etat libre de l'Eglise reçoit du libéral " des droits qui ne sont circonscrits par aucune limite (1) ". Il devient " l'origine et la source de tous les droits, (2) " temporels et spirituels. Il supprime l'Eglise dans l'autorité spirituelle et en prend tous les droits : " les ministres des cultes, comme le nom même l'indique, soit les subalternes et les fonctionnaires du Ministre des Cultes et de l'Etat souverain. " Il devient en quelque sorte dieu : " L'humanité ou l'Etat est le dieu de l'avenir. " On a ce qu'on a appelé *la statolâtrie*.

L'Etat libre de l'Eglise affranchit de son autorité et de son influence tout l'ordre des choses humaines. Il affranchit l'école par l'établissement de l'école *laïque ou neutre*. Il affranchit l'administration publique, en fermant l'entrée des conseils de la nation aux évêques et aux prêtres. Il affranchit les hôpitaux, en chassant les religieux et les religieuses. Il affranchit le mariage et la famille par l'établissement du *mariage civil*. Il affranchit tout l'ordre des choses humaines par la *sécularisation universelle*. " Le principe mauvais a tout dominé dans le passé ; il faut que le principe bon soit maître à l'avenir. " C'est-à-dire, tout a été soumis à l'Eglise, il faut que tout dépende universellement, absolument, exclusivement de l'Etat.

Cette guerre universelle à l'autorité de l'Eglise et à tout l'ordre chrétien établi par l'Evangile, c'est proprement ce que l'initié appelle *liberté*. La liberté, dans cette langue nouvelle, c'est, nous le répétons, la suppression de l'autorité de l'Eglise. Le libéral parle sans cesse du règne de la liberté, sous-entendez, par la destruction de l'autorité religieuse. Il poursuit " l'émancipation des peuples, " c'est-à-dire avant tout leur révolte contre l'Eglise. " Arrière la tyrannie, " c'est-à-dire la puissance sacerdotale ! " Vive la liberté ! " c'est-à-dire périsse l'Eglise et son autorité abhorrée !

Le libéral s'arroge la plus ample liberté de juger et de critiquer le prochain, particulièrement les supérieurs, surtout les supérieurs ecclésiastiques. On pourrait croire même qu'il s'attribue non seulement le droit, mais le devoir de surveiller et de censurer son évêque ou le Pape lui-même. Tout ce que l'Eglise fait est pesé dans la balance de sa sublime justice, Dieu sait avec quelle rigueur. S'il aperçoit une erreur, une faute, un travers quelconque dans un personnage ecclésiastique, il monte sur les toits pour

(1) *Reipublicæ Status, utpote omnium jurium origo et fons, jure quodam pollet nullis circumscripto limitibus.* Syll. Prop. 39.

(2) *Ibid.*

les publier. Sem et Japhet jetèrent le manteau de la miséricorde sur la nudité de leur père ; ce nouveau Cham se hâta de rire et de faire rire le public en dévoilant les fautes ou les défauts de ses supérieurs. Il interprète malignement leurs actes et leurs paroles, leur impute des intentions qu'ils n'ont pas eues, leur attribue des propos qui n'ont pas été dits ou qui ont été dits dans un autre sens. C'est sa joie de dénigrer ce que le monde respecte, de jeter un peu de boue sur les hommes les plus vénérables.

Le libéral a en horreur la répression et la contrainte. Il demande la diminution des pénalités, la restriction ou la suppression même de la peine de mort. Il est préoccupé de rendre le séjour des prisons moins désagréable, d'atténuer la douleur des suppliciés. Il discute sérieusement s'il vaut mieux pendre ou guillotiner un condamné, le tuer par l'électricité ou de quelque autre manière. La préférence, selon lui, doit être donnée au supplice qui fait moins souffrir le condamné.

DOM BENOIT.

BRIZEUX

A PROPOS D'UN LIVRE RECENT ⁽¹⁾

Au fond de la rade de Lorient, près des flots sonores, dans un bosquet de tilleuls et de sapins, se dresse la statue de Brizeux (2). Une statue ! c'est peu de chose, à notre époque, pour la gloire d'un citoyen français. Il y a tant de grands hommes dans les villes et dans les moindres bourgades de notre pays, et notre fin de siècle a vu sortir du sol et s'épanouir dans la pleine lumière des places publiques un nombre si prodigieux de monuments de marbre ou de bronze !

M. l'abbé Lecigne a fait davantage pour la vraie renommée de l'auteur de *Marie* et de la *Fleur d'or*. Dans le portrait qu'il a tracé, dans ce livre peut-être " plus durable que l'airain ", nous retrouvons les traits les plus caractéristiques de la physionomie du poète breton. On nous fait bien comprendre la genèse et la nature de ce talent original qui se tint plus volontiers à mi-côte, au milieu des fleurs, parmi les bruyères roses, loin des sommets du grand art, loin des régions sublimes qu'habitent les génies supérieurs et d'où partent les tonnerres.

(1) *Brizeux, sa vie et ses œuvres*, d'après des documents inédits, par l'abbé C. Lecigne, docteur ès lettres, maître de conférences aux Facultés catholiques de Lille. Paris, Ponsielgue. In-4, pp. 505

(2) B. izeux est né à Lorient en 1806. Il est mort à Montpellier en 1858.

Brizeux n'est pas un inconnu pour le grand public qui s'occupe de littérature et de poésie. Sans doute, les noms de Victor Hugo et de Lamartine rendent un son plus éclatant et plus glorieux. Mais d'avoir laissé quelques vers qui chantent dans la mémoire de plusieurs générations, c'est un sort enviable et beau. Rappelez-vous la dernière page du poème de *Marie*. Debout sur le rocher de Kerohel, le poète chante les gloires et l'inébranlable foi de sa catholique Bretagne et laisse de son cœur

..... sortir un chant d'amour
 Que rien n'interrompt jusqu'au lever du jour....
 Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique,
 La race courageuse et pourtant pacifique,
 Comme aux jours primitifs la race aux longs cheveux
 Que rien ne peut dompter quand elle a dit : Je veux !
 Nous avons un cœur franc pour détester les traitres,
 Nous adorons Jésus le Dieu de nos ancêtres
 Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons.
 Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons ;
 Le vieux sang de tes fils coule encor dans tes veines,
 O terre de granit recouverte de chênes.

Voilà d'admirables vers, d'une franche et belle venue et qui font honneur à la langue chrétienne et française ! N'est-il pas vrai qu'en lisant on imagine un poète qui garde en son âme le respect et l'amour des anciennes croyances, un noble fils du pays des immortelles fidélités, un aède pieux qui puise son inspiration aux sources profondes et sacrées de la foi et de l'espérance. Tel, en effet, apparaît Brizeux à qui n'a point étudié dans ses détails la vie et l'œuvre de l'écrivain qui jadis, en qualité de petit "clerc" — *cloarek*, — passa les années de son adolescence au presbytère d'Arzanô.

La vérité, au contraire, c'est que l'auteur de *Marie* et de la *Fleur d'or*, arrivé à l'âge d'homme, ne demanda plus à la religion de son enfance et de sa terre natale que des spectacles poétiques, des scènes touchantes et belles, de gracieux symboles. Il aime à se rappeler les jours où, comme un jeune lévite, il a porté.

..... l'aube blanche et l'étoile bénite,
 Chanté l'hymne latin dans le chœur, et le soir
 Aux marches de l'autel balancé l'encensoir.
 Cependant tout un peuple à genoux sur la pierre
 Parmi les flots d'encens, les fleurs et la lumière
 Femmes, enfants, vieillards, hommes graves et mûrs,
 Tous, dans un même vœu, tous avec des cœurs purs
 Disaient le Dieu des fruits et des moissons nouvelles.

Il contemple avec émotion ses vieux Bretons fidèles chantant à l'unisson, dans leur église couverte de chaume, l'antique et immortel credo. Il dit les joies de la veillée de Noël, les lumières qui resplendissent au milieu de la nuit sombre, les paysans qui vont à l'Enfant-Dieu par les sentiers de la colline. Admirez l'art du poète, mais qu'il nous soit permis de mettre en doute la sincérité de son inspiration religieuse.

Dans ce poème de *Marie* où retentit triomphalement le nom sacré de Jésus, dans cette histoire d'un chaste amour, au milieu des descriptions de la vie catholique et bretonne, éclatent parfois

d'étranges dissonances. Tantôt c'est le sceptique qui se révèle à nous et qui n'a gardé de son éducation chrétienne que de vagues aspirations sentimentales :

Aujourd'hui que mes pas négligent le saint lieu,
Sans culte, et cependant plein de désirs vers Dieu.

Le plus large polythéisme n'a rien qui puisse déplaire au poète breton, et il confond dans le même hommage universel toutes les divinités et tous les grands hommes,

..... car la liberté porte un cœur religieux
Et dans son temple immense elle admet tous les dieux.

Et, s'adressant à Farcy, le disciple de Cousin tombé sur les barricades pendant les journées de juillet, il lui dit :

Là-haut, réjouis-toi ! Platon parmi les ombres
Te dit le Verbe pur, Pythagore les nombres.

Il n'oublie point "le Dieu de ses ancêtres", le Dieu de son enfance ; mais Jésus n'est pour lui qu' "un ancien Dieu". Le sermon sur la montagne, les consolations données aux petits et aux humbles, les paraboles qui disent la miséricorde infinie, les visions du royaume de la paix éternelle, les espérances d'une patrie meilleure, tout ce qu'il a jadis appris dans la petite église d'Arzanô n'a plus pour son intelligence et pour son cœur la certitude infaillible d'un enseignement divin. Honneur au "philosophe essénien", au jeune rabbi de la Galilée : il est grand parmi les enfants des hommes :

Ainsi, quand, relisant ta merveilleuse histoire,
Et domptant notre orgueil nous essayons de croire,
Plus forte la Raison nous dit : Détrompez-vous,
Jésus fut mon ami, mon ami le plus doux...
Philosophe essénien, amoureux des symboles,
De sa bouche abondaient de longues paraboles...
Les sages écoutaient, mais ils ne croyaient pas...
Si la sagesse est Dieu, nul n'aura réfléchi
Une plus grande part de la Divinité.

Est-ce vraiment le Christ que "nous adorons", le Christ, "le Dieu de nos ancêtres" ? Etrange et douloureuse contradiction ! Les poètes, il est vrai, n'ont pas accoutumé de garder une suite inexorablement logique dans leurs élucubrations, et, si leur carrière a été féconde, on trouvera facilement, dans leurs œuvres excessives, l'expression des systèmes philosophiques les plus divers et des croyances religieuses les plus opposées. Christianisme, manichéisme, panthéisme, métempsychose, V. Hugo a mis en vers, dans les *Odes et Ballades*, dans la *Légende des Siècles*, ou dans la *Fin de Satan*, toutes ces conceptions contradictoires de la vie et de la destinée humaine. Adorer ce qu'ils ont blasphémé, blasphémer ce qu'ils ont adoré, c'est chose assez familière aux fils de la Muse, et, pour cette raison sans doute, Platon ne tenait pas en haute estime le poète, " chose ailée et légère ". Mais, s'il s'agit d'une œuvre unique, les lois essentielles de l'art font une obliga-

tion d'y mettre l'unité fondamentale d'inspiration et de pensée. Quand nous lisons le *Génie du Christianisme*, où serait pour nous le charme des considérations les plus belles et des plus délicieux tableaux, si Chateaubriand nous rappelait que jadis, à Londres, il a longuement, avec amour, pratiqué Voltaire et Montesquieu? De même, dans ce poème de *Marie*, au milieu des scènes de la vie bretonne, parmi les spectacles de la piété populaire, avertir le lecteur que l'on n'a point gardé dans son âme la foi des ancêtres et que l'on est "sans culte", voilà le contraste violent et fait pour gêner tout le plaisir de l'admiration.

L'historien de Brizeux, par respect sans doute pour la poétique mémoire qu'il voulait honorer, n'insiste pas assez, à notre humble avis, sur ces contradictions étranges. Il nous semble que c'est le trait spécial et vraiment caractéristique du poète breton. M. Lecigne ne l'a point dissimulé sans doute dans l'étude très complète qu'il a écrite sur le poème de *Marie*; mais il fallait, nous le croyons, mettre davantage en relief ce défaut essentiel et capital de l'œuvre entière.

Au point de vue philosophique et religieux, il est permis de juger plus sévèrement encore le recueil qui parut primitivement sous le nom de *Ternaires*, et qui s'appela plus tard la *Fleur d'or*. Un écrivain, dont on peut s'étonner que l'auteur de *Brizeux* n'ait point inscrit le nom dans son index des "ouvrages à consulter," M. E. de Margerie, a pu dire de ce poème que l'on y trouvait la "formule plusieurs fois répétée de la négation du christianisme (1)". Pour le poète breton, en effet, la religion est affaire d'imagination: source toujours pure et jaillissante des belles inspirations et des "riants symboles." Mais s'il est permis à l'homme d'y puiser, en passant, dans le creux de sa main, et de se reposer un instant sous la fraîcheur de l'oasis, la Raison seule, pour nous guider à travers le désert, par les sentiers obscurs, la Raison suffit.

Il souge encore au temple, à ses riants symboles :
 Mon cœur faible a besoin du lait des paraboles...
 L'idée, au loin, rayonne, et, libre, me sourit ;
 Dans ses détours il faut la suivre
 De mon cœur j'ai fermé le livre.
 J'ouvre celui de mon esprit...
 Admirez la pensée aussi libre que l'aigle,
 La suprême raison qui trouve en soi sa règle.

C'est dans ce même poème, il est vrai, que nous trouvons les hymnes au Père, au Fils, à l'Esprit, "où, sans doute, il y a beaucoup de philosophie platonicienne, dit M. l'abbé Lecigne, mais qui sont après tout d'une orthodoxie irréprochable". M. E. de Margerie estime, au contraire, que ces trois pièces "fourmillent d'hérésies, d'obscurités, d'impropriétés... et que la poésie en est presque aussi absente que le catéchisme". Gardons-nous de prendre part à cette discussion théologique et de citer ici les Pères et les Conciles. Ce que nous avons dit suffit, assurément, à marquer les déplorables lacunes, au point de vue catholique, de

(1) *Études littéraires*, par E. de Margerie. Bray, Paris, 1865.

ces deux poèmes, *Marie* et la *Fleur d'or*. Ajoutons seulement que de ce dernier récit poétique, de ces notes d'un voyage à la Ville éternelle, l'émotion religieuse est absente. Les souvenirs de l'antiquité chrétienne n'ont point touché le cœur du pèlerin breton. Les catacombes, l'arène où sont tombés les martyrs du Christ, les vierges rayonnantes de pureté dans leur mort glorieuse, les saints humbles et doux que l'Eglise invoque éternellement, l'art chrétien, tout ce grand poème de la cité romaine et catholique, il ne l'a pas compris. Ecoutez-le, dans son journal, parler des basiliques de Rome : " Ces basiliques sont des monstruosités à côté des temples insignes et Jésus pour se loger a volé Jupiter... Saint-Pierre est ce qu'on peut imaginer de plus mesquin, une œuvre de Barbares."

Dans les *Bretons*, dans les *Histoires poétiques*, Brizeux revient au christianisme, je veux dire aux " riants symboles " qui charment son imagination. Il oublie ses systèmes philosophiques auxquels, manifestement, il n'a pas compris grand'chose, et il peint avec amour de gracieux tableaux de genre, de pieuses et charmantes esquisses ; il dit le dévouement, l'ardeur au travail, la fidélité, toutes les vertus de la forte race bretonne. Il veut que dans sa vieille Armorique fleurissent toujours les croyances qui font les cœurs vaillants et les âmes loyales, et il donne aux maçons qui, dans son village, construisent une école, de graves et religieux conseils :

De l'église du bourg sondez les fondements ;
La foi, la paix du cœur en furent les ciments...
Maçons, si vous voulez que votre blanche école
Ne tombe pas au vent comme un jouet frivole,
Dès la première assise, à côté du savoir,
Mettez la foi naïve, et l'amour, et l'espoir.

Disons encore, à la louange de Brizeux, que si l'on a pu, avec M. de Margerie, noter au passage, dans l'œuvre du poète breton, quelques vers d'une sensualité troublante et morbide, l'auteur de *Marie*, des *Bretons*, de la *Fleur d'or* et des *Histoires poétiques*, a mérité le bel éloge que fait de lui son historien le mieux informé et le plus complet. " Il n'y a pas dans son recueil poétique, dit M. Lecigne, un seul tableau qui fasse monter le rouge au front et sans doute il doit l'aimable chasteté de son pinceau aux influences de la première éducation."

Malheureusement, les influences pieuses dont on nous parle, si elles firent de Brizeux un écrivain qui respecta la sainte pudeur ne dominèrent pas sa vie : le poète fut chrétien à l'heure des inspirations sereines, l'homme ne le fut jamais.

A ce propos, M. Lecigne regrette que Brizeux n'ait pas raconté sa nuit du doute, et qu'il n'ait pas écrit " un beau chapitre intérieur pareil au touchant monologue de Jouffroy ". Nous permettra-t-on de faire observer qu'il fallait, pour écrire ce " touchant monologue ", une vigueur de pensée où n'atteignit jamais l'auteur de la *Fleur d'or*. C'est vraiment une crise intellectuelle que subit le montagnard du Jura pendant " la soirée de décembre " dont il nous a dit les angoisses et où, suivant ses propres paroles, " le voile qui lui déroba à lui-même sa propre incrédulité fut

«déchiré». Les raisonnements des sages n'ont point porté la lumière dans son esprit ; le scepticisme a envahi son âme ; il a succombé avec un fol orgueil à la tentation de chercher, par ses efforts personnels, la solution de «l'énigme de la destinée humaine». Brizeux, tête de poète qui se perd dans l'azur comme l'alouette des landes bretonnes, âme sensible que les moindres douleurs et les moindres joies font vibrer profondément, Brizeux n'a pas l'intelligence assez forte et assez ferme pour approfondir les grands problèmes de l'humanité. C'est pitié, pour ne citer qu'un exemple, de voir avec quel laborieux et visible acharnement il essaie, dans la *Fleur d'or*, d'exprimer les idées métaphysiques. Ecoutez ces strophes de l'*Hymne à l'Esprit* :

— — — Voyez dans les hauteurs l'alliage mystique
 Reluire en dévoilant son rapport sympathique.

△ Triangle composite, et d'argent, et d'or fin,
 Et d'un autre métal comme eux simple et divin.

O troisième métal, que nul encor ne nomme,
 Pour finir son travail c'est toi que cherche l'homme !

Voilà à quelles hauteurs, perdues dans les nuages, s'élèvent les conceptions de l'auteur de la *Fleur d'or*, quand il veut philosopher. Accordons que Brizeux a parlé beaucoup de science et de pensée ; mais on sait que cela ne suffit point pour être mis au nombre des savants et des penseurs.

L. CHERVOILLOT, S. J.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Au dernier consistoire secret tenu le 28 novembre dernier, Sa Sainteté Léon XIII a accordé la postulation du pallium pour Sa Grandeur Mgr. Bégin. Monseigneur attend prochainement cet insigne de sa haute juridiction, et la date des cérémonies de l'investiture sera fixée sous peu.

Ceux qui ont cru que l'encyclique *Affari vos* était une invitation aux catholiques de laisser tomber dans l'oubli la fameuse question scolaire du Manitoba, ou de modérer leur ardeur en faveur de la revendication d'une solution conforme à la fois au droit divin de l'Eglise, au droit naturel des parents et au droit

constitutionnel, feront bien de lire attentivement le passage suivant d'une correspondance adressée de Rome à l'*Univers* et publiée dans ce journal à la date du 4 octobre dernier :

Le Souverain Pontife a reçu, hier, en audience particulière, S. G. Mgr. Joseph-Emile Legal, évêque titulaire de Pogle et coadjuteur de l'évêque de Saint Albert au Canada. Je puis assurer, à l'occasion de cette audience, que les prétendues instructions attribuées naguère au Saint Siège et qui auraient eu pour but de modérer l'ardeur des catholiques canadiens dans la revendication de leurs droits, notamment sur le terrain scolaire, recevront un nouveau démenti par les encouragements et les marques de satisfaction que Mgr. Legal sera heureux de rapporter, au nom du Saint-Père, aux vaillants défenseurs des écoles confessionnelles dans les Etats du Dominion. Leur conduite, d'ailleurs, est pleinement conforme aux directions de la mémorable encyclique "Affari vos", non moins qu'aux droits acquis depuis l'origine de la confédération canadienne.

Ce renseignement très explicite puisé à bonne source laisserait pressentir certaines déterminations justifiées du reste par le peu d'empressement des libéraux au pouvoir à donner suite à leur engagement d'améliorer notablement la situation des catholiques manitobains, en attendant de les remettre en pleine possession de tous leurs droits, fallût-il pour cela exercer le recours aux moyens extrêmes prévus par la constitution. On ne joue pas avec le Pape comme avec de vulgaires électeurs qu'on fait voter à prix d'argent, après les avoir aveuglés.

Une assemblée générale de la Société Saint Vincent de Paul de Québec a eu lieu, le dimanche 11 décembre courant, à la chapelle de N. D. de Lourdes. On y a rendu compte des travaux accomplis durant l'année. Nous voyons avec plaisir qu'on a établi une nouvelle conférence à St Sauveur et que deux autres seront prochainement organisées dans la vieille cité de Champlain.

AUX ETATS-UNIS

S'il faut en croire une dépêche de Rome à la presse anglaise, le président McKinley aurait été très agréable au Vatican en joignant, à l'assurance que les catholiques de Cuba et des Philippines jouiront de la même liberté que les catholiques des Etats-Unis, la promesse d'aviser aux moyens d'empêcher les gouverne-

ments provisoires de dépouiller les couvents ou de confisquer les biens ecclésiastiques. C'est un trait bien caractéristique de la situation faite partout de nos jours à l'Eglise du Christ, qu'il faille savoir gré à ce fonctionnaire de cette apparence de beau rôle, quand la liberté dont jouissent les catholiques aux Etats-Unis consiste, entre autres choses, à payer d'abord pour l'entretien d'écoles auxquelles ils ne peuvent envoyer leurs enfants, et à s'imposer ensuite de nouveaux sacrifices pour en fonder et maintenir d'autres qui répondent aux exigences de leur foi.

On sait que la cause de béatification de Mgr. Jean Népomucène Neumann, évêque de Philadelphie, est à s'instruire à Rome. Si nous en jugeons par ce qu'en disent certains journaux des Etats-Unis, la preuve des miracles nécessaires pour le placer sur les autels ne serait pas difficile à faire, car son tombeau est devenu un lieu de pèlerinage où la foule accourt, de plus en plus empressée, et où malheureux et infirmes trouvent appui, secours, consolation et guérison. Les pièces transmises à Rome contiennent le récit, avec attestations authentiques, de quarante cas de guérisons auxquelles on attribue un caractère surnaturel et qui seraient dues à l'intercession du vénérable évêque. Naturellement, l'Eglise aura à se prononcer sur tout cela. Nous ne voulons pas ici devancer son jugement, mais indiquer simplement un courant de dévotion qui témoigne d'une grande confiance populaire dans la réputation de sainteté de l'auguste prélat.

Un religieux écrivant de France, qui est à même d'être bien informé, confirme en tous points les renseignements relatifs à l'américanisme et à l'étude qu'en fait depuis longtemps le Saint Office, que nous empruntons la semaine dernière à la *Review*, de St. Louis, Mo.

Encore que peu de catholiques s'y soient laissés prendre, il convient de couper les ailes à un canard qui avait eu le don de réjouir grandement les francs-maçons : nous voulons parler de la dépêche annonçant qu'un décret avait été promulgué par le Pape pour permettre l'inhumation en terre sainte d'un franc-maçon qui, durant sa vie, n'a pas manifesté ouvertement son hostilité à l'égard de l'Eglise catholique.

Il n'y a absolument rien de vrai dans tout cela. La franc-maçonnerie reste ce qu'elle a toujours été, une société condamnée

par l'Eglise, une secte diabolique dont les principes sont en opposition à la justice et à l'honnêteté naturelle et dont le but est de détruire les fondements de la société civile et religieuse. Aujourd'hui comme hier, il est défendu aux catholiques d'en faire partie, sous peine de se voir refuser les consolations que l'Eglise réserve à ses enfants fidèles et soumis.

D'après une dépêche de Washington, Mgr. Chapelle aurait déclaré que sa mission de délégué apostolique s'étend aux Philippines de même qu'à Cuba et à Porto Rico. La même dépêche ajoute qu'avant de quitter Rome, il a reçu avis de ne pas poser d'actes d'un caractère radical, dans l'exercice de ses fonctions, à moins d'avoir le plein consentement et l'entière approbation de ses collègues de la hiérarchie américaine. Il y a sans doute de l'exagération à l'américaine dans cette dernière partie de la dépêche, car le St. Siège s'en rapporte généralement au tact, à la prudence et à la sagesse des délégués qu'il charge de missions particulières. Mais il est à présumer que, de lui-même, Mgr. Chapelle tiendra à ne rien faire d'important sans être à peu près sûr d'avoir l'appui moral de ses collègues les mieux posés dans la hiérarchie américaine.

A leur dernière réunion annuelle à Washington, les archevêques des Etats-Unis auraient décidé, d'après le *Southern Messenger*, que les élèves externes des collèges doivent faire leur première communion dans l'église de la paroisse à laquelle ils appartiennent, à moins d'avoir reçu de leur curé l'autorisation d'en agir autrement. Même dans le dernier cas, le curé conserve le droit de leur faire subir un examen pour s'assurer qu'ils sont suffisamment préparés à cet important devoir de leur religion. D'autre part, les pensionnaires peuvent faire leur première communion dans la chapelle du collège où ils sont en pension.

Un câblegramme de Rome en date du 8 décembre mande que Mgr. Keane a obtenu une audience du Saint-Père et que Mgr. Ireland est attendu sous peu dans la Ville Eternelle.

Par l'entremise du représentant McIntyre, de Baltimore, S. E. le cardinal Gibbons a présenté au Congrès une pétition, tant en son nom qu'au nom des archevêques des Etats-Unis, aux termes de laquelle il demande que toute la question de l'éduca-

tion des Sauvages soit rouverte et résolue dans un sens plus conforme à la justice et plus favorable au développement de l'influence religieuse parmi ces enfants de la nature. La même pétition a été présentée au Sénat par le sénateur Gorman. Nous croyons qu'il s'agit ici d'une répartition plus équitable des crédits affectés à l'éducation des Sauvages, crédits qu'à sa dernière session, le Congrès a considérablement réduits.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le Souverain Pontife vient de faire adresser par le cardinal Rampolla au comte Malval, qui présidait le congrès de l'œuvre des jardins ouvriers tenu récemment à Nancy une lettre des plus élogieuses et dans laquelle il bénit spécialement cette œuvre qui vient de naître et qui a déjà rendu tant de services à la famille ouvrière qu'elle aide moralement et matériellement.

Voici le texte de la lettre du cardinal Rampolla :

A Monsieur le comte Malval,

Le T. R. P. Brichet, procureur du Séminaire français à Rome, m'a fait tenir les deux exemplaires de la relation du *Congrès des jardins ouvriers*, qui a eu lieu en votre ville au cours de septembre, sous votre présidence.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez réservé, je vous fais savoir que j'ai présenté l'autre exemplaire au Saint-Père, qui a beaucoup loué le zèle que vous employez à promouvoir le bien matériel et religieux de la classe ouvrière, conformément aux enseignements du Saint-Siège.

En vous assurant d'autre part que Sa Sainteté, comme gage de sa satisfaction vous accorde de cœur, ainsi qu'à l'œuvre susdite une spéciale bénédiction, je me réjouis de me déclarer avec des sentiments de parfaite estime de V. S. le très dévoué.

M. cardinal RAMPOLLA.

—Il est sérieusement question de confier à une congrégation spéciale la direction de toutes les affaires concernant les églises orientales. On estime qu'elles recevraient ainsi une impulsion plus vive.

On donne de consolantes nouvelles au sujet du mouvement de retour vers l'Eglise romaine qui se fait sentir un peu partout en Orient.

FRANCE.—Le grand événement religieux de ces derniers jours en France a été la tenue du congrès catholique national. Ce con-

grès a duré toute une semaine, sous la présidence de M. de Nicolay, et a été d'une grande activité. Pendant la plus grande partie du temps, deux et même trois commissions différentes ont dû siéger simultanément afin d'épuiser l'ordre du jour du congrès.

Le programme général embrassait l'ensemble des œuvres qui constituent le domaine de l'activité catholique. Parmi les congressistes de grande renommée présents, notons : Le R. P. Le Doré, le célèbre supérieur général de la Congrégation des Eudistes ; M. V. de Marolles, le président de la Corporation des publicistes chrétiens ; Mgr. Petit, de Lyon ; le R. P. Bailly, directeur de la *Croix* et le R. P. Adéodat, du même journal ; M. l'abbé Naudet, directeur de la *Justice Sociale* ; Mgr. Leroy, évêque d'Alinda et supérieur des Pères du Saint-Esprit ; M. l'abbé Th. Garnier, directeur du *Peuple Français* ; M. Paul Antonini, l'écrivain anti-maçonnique bien connu qui vient de publier sur la *Doctrine du Mal* un livre très remarquable ; M. Le Marois, un juriconsulte distingué qui présidait cette année comme l'an dernier la Commission chargée d'étudier la lutte contre la Franc-Maçonnerie ; M. Léon Harmel, le grand industriel du Val-des-Bois, le grand leader démocrate chrétien ; M. A. Chabry, le fameux économiste, indomptable champion des théories bi-métallistes ; Mgr. Péchenard, recteur de l'Institut Catholique de Paris ; M. l'abbé de Bessonies ; M. l'abbé Soulange-Bodin ; Mgr. Doutreloux, l'illustre évêque de Liège, qui a annoncé que le grand congrès eucharistique de l'an prochain tiendrait ses assises en France, à Lourdes, et qui a prononcé devant le congrès un discours de très grande importance ; M. Paul Nourrisson, l'auteur de la *Franc-Maçonnerie et la paix sociale* ; le R. P. Joseph, le digne religieux auquel l'Académie a récemment décerné le principal prix Monthyon ; M. Paul Lerolle, député de Paris ; Mgr. Adggar, évêque syrien, de rite grec ; M. Edmond Turquet, l'ancien député de l'Aisne, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et qui, depuis sa conversion, est un catholique ardent, tertiaire de Saint François ; le fr. Abel, supérieur général des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel ; MM. de Gailhard-Bancel et Garnot ; M. de Margerie, l'éminent professeur des Facultés catholiques de Lille ; M. Bouvattier, ancien député ; M. de Bellomayre ; M. Lefebure, président de l'Union catholique du Commerce et de l'Industrie et combien d'autres dont les noms ne viennent pas sous notre plume et qu'il serait trop long d'énumérer d'ailleurs.

Le congrès a réaffirmé son intention de revendiquer sur le terrain constitutionnel les droits des catholiques et de travailler sur le terrain social pour la défense des intérêts populaires,

—A la suite du double vote de la Chambre repoussant l'urgence des propositions antilibertaires des sectaires Levraud et Rabier, les questions soulevées par ces propositions ont été renvoyées à la Commission de l'Enseignement pour suivre la filière ordinaire. La composition de cette commission inspire à M. Pierre Veillot les intéressants commentaires que voici :

Les propositions de loi sectaires des Levraud, des Rabier, des Poulain, ont subi dans les bureaux de la Chambre un échec plus complet encore qu'en séance publique, — et cette fois définitif. Nous ne sommes décidément plus au temps de l'article 7.

Les votes de jeudi ont même une signification qui doit donner fort à réfléchir aux ennemis de l'Eglise, partisans du monopole de l'Etat. On a pu voir qu'une grosse minorité, loin de restreindre ce que nous avons de liberté d'enseignement, voudrait élargir cette part insuffisante. Choc en retour, qui impressionnera douloureusement la secte et l'engagera peut-être à plus de circonspection. Quel résultat de ses attaques, si de telles dispositions s'alliaient fortifier !

Cependant, nous aurions tort de crier trop haut victoire ; la lutte s'engage assez bien : elle n'est pas finie. Les tenants du monopole absolu sont à peine, il est vrai, aussi nombreux dans la commission que les partisans d'une extension de liberté. Mais entre les deux groupes adverses, un troisième flotte, qui se prononce pour le *statu quo*, et quelques membres de ce centre indécis aggraveraient volontiers le *statu quo* d'une ou deux dispositions un peu restrictives de nos droits.

En somme, il ne paraît point y avoir, dans la commission, une majorité nette. Si elle est défavorable aux mesures sectaires, on ne saurait en attendre aucune amélioration pour les catholiques ; nos écoles pourraient lui devoir plutôt quelques embarras nouveaux qu'une diminution d'entraves. A parler franc, elle est surtout composée de manière à ne point aboutir.

Cette commission ainsi divisée est bien, croyons-nous, l'image de la Chambre. Comme les sectaires montrent toujours plus de passion que les braves gens, il est possible que le zèle des premiers à venir dans les bureaux leur ait valu, hier, un avantage relatif, qu'ils ne retrouveront point en séance publique. Mais ce n'est pas sûr, et ce doit être peu de chose en tout cas. Donc, le très probable, on pourrait dire le presque certain, c'est qu'au Palais-Bourbon, il n'y a pas de majorité bien déterminée dans la question de la liberté d'enseignement.

Les circonstances, la tactique suivie pèseront d'un grand poids sur les votes de la Chambre.

ANGLETERRE.—Plusieurs évêques catholiques font allusion dans leurs mandements d'Avent aux dernières déclarations de l'archevêque anglican de Cantorbery, le Dr Temple, au sujet du sacrifice eucharistique. Ils n'ont pas de peine à démontrer que le prélat anglican fait fausse route.

ECOSSE.—Un accès de fanatisme se fait actuellement sentir en Ecosse. A Glasgow, aux dernières élections municipales, deux candidats catholiques ont été battus parce que catholiques. Dans une couple de ville, les religieuses ont été insultées par la foule.

La masse de la population écossaise est encore loin de la véritable Eglise, évidemment.

Mais de grands progrès ont été faits depuis un siècle. En l'an 1800, il n'y avait en Ecosse que deux évêques, quelques prêtres, douze églises et tout au plus 30,000 catholiques. L'on y compte aujourd'hui deux archevêques, cinq évêques, 420 prêtres, 350 églises et une multitude d'écoles catholiques.

IRLANDE.—Le *Catholic University Committee* a décidé de provoquer la tenue d'une assemblée dans laquelle on examinera quel est le meilleur mode à suivre pour faire reconnaître dans la prochaine session parlementaire la justice des revendications catholiques en matière d'enseignement universitaire. Cette question de création d'une université catholique irlandaise subventionnée par l'Etat est plus que jamais à l'ordre du jour. Evêques et hommes politiques réclament justice égale pour les catholiques comme pour les protestants. Les Orangistes naturellement s'opposent aux revendications catholiques.

La résolution adoptée à ce sujet par la Grande Loge d'Antrim est très intéressante. Ces bons Orangistes déclarent que la création de cette université "serait contraire aux meilleurs intérêts des catholiques (C'est pourquoi sans doute les évêques la réclament avec tant d'énergie) et des protestants." Ils sont d'avis qu'une telle création "serait nuisible aux intérêts de la haute éducation en Irlande et de nature à raviver les haines d'autrefois."

Pas de commentaires.

SYRIE.—Nous parlions dans notre dernière livraison de l'admirable université dirigée à Beyrouth par les Jésuites et nous citions à ce sujet des appréciations élogieuses émanant de MM. Couderc et Larroumet, deux auteurs aux sentiments très différents. Il nous fait plaisir aujourd'hui d'ajouter à ces témoignages celui de M. Hervé de Kérouhant, le rédacteur en chef du *Soleil* de Paris, qui dit en un article très documenté :

Pour montrer quelle a été l'œuvre de fraternité, de progrès, de lumière, que la Compagnie de Jésus a accomplie à Beyrouth, je n'ai qu'à produire les chiffres de statistique que donne mon confrère de l'*Echo de Paris*. Les jésuites dirigent, dans Beyrouth

et dans la région avoisinante, cent quatre-vingt-dix écoles où s'instruisent douze mille enfants, tant chrétiens que musulmans. Après avoir organisé l'enseignement primaire dans cette ville de l'Orient, où autrefois les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population croupissaient dans l'ignorance, les jésuites ont abordé l'enseignement secondaire. Ils ont fondé à Beyrouth un lycée où quatre cents élèves reçoivent la même instruction que dans un établissement similaire de France. Enfin, depuis quinze ans, ils ont créé une école de médecine.

Cette école de médecine, dirigée par un jésuite, le P. Catin, est admirablement installée et organisée, avec ses annexes de chimie, de pharmacie et un laboratoire de microbiologie. Les étudiants en médecine qui suivent les cours sont au nombre de cent-trente. L'enseignement technique est donné par huit médecins français, anciens internes des hôpitaux et diplômés de nos grandes facultés. Paris, Lyon, Montpellier.

D'ailleurs, dans tous les établissements hospitaliers ou d'instruction fondés par les jésuites à Beyrouth, le personnel est exclusivement recruté en France et l'enseignement est donné en français ; de sorte que tous ces établissements religieux servent à la propagande française, répandent en Orient la langue française, les idées françaises, les sentiments français.

Ce sont les jésuites qui ont le plus puissamment contribué, au cours de ce siècle, à donner à la France, en Orient, cette "belle clientèle catholique" dont Gambetta parlait avec admiration.

Aussi Beyrouth, la "ville des jésuites", est-elle une ville française. Les populations de la région aiment la France, la respectent, l'admirent.

CHINE.—Nous avons jusqu'ici enregistré les dépêches qui rendaient compte de la marche de la persécution au Se-Tchuen. Voici la première lettre qui ait été reçue en Europe à ce sujet :

La persécution s'étend de jour en jour, les bandits procèdent ouvertement avec ordre et méthode, grâce à la connivence ou à la faiblesse des mandarins qui reçoivent le mot d'ordre de Yuman-tsé.

Les districts de Hô-tcheou, Ting-yûen, Hong-liang, Fa-tsiou, Yuin-tchang, Yuin-tchoan, et Py-Chân sont ruinés, ravagés, incendiés ; nos chrétiens, dénués de tout, sont pourchassés et ne peuvent plus rester dans leur pays, même dans les villes telles que Yuin-tchang, Yuin-tchoan, etc., les mandarins défendent de donner asile à nos persécutés et menacent nos chrétiens de les livrer aux bandits.

A Tong-liang, le P. Jérôme Hoâng, prêtre indigène, âgé de 68 ans et infirme, ancien élève de Pinang, a été livré à ses ennemis par le mandarin lui-même. Après le pillage de son oratoire, arrivé le 18 septembre dernier, ce prêtre avait reçu l'hospitalité au prétoire où le mandarin l'avait invité à se réfugier, pour attendre le retour de la tranquillité.

Dix jours après, le 28 septembre, Yû-man-tsé revient sous les murs de Tong-liang exiger que le prêtre lui soit livré. Ses me

naces suffisent, et avant que la ville fût investie, et sans qu'on ait échangé un coup de feu, ce prêtre voit sa chambre envahie par les soldats du prétoire, qui le renversent, le frappent et le traînent dehors. Là ces forcenés, le prenant par les pieds et par les bras, l'emportent sur les remparts.

Après l'avoir lié avec une longue corde, et avoir fait signe aux rebelles de s'approcher, ils le descendent ainsi aux pieds des remparts et le livrent tout meurtri et ensanglanté à ses ennemis. Voici comment le mandarin Fon-té-kuen, membre de l'Académie du Hân-lin à Pékin, entend les droits de l'hospitalité. Deux des serviteurs du prêtres Hoâng furent livrés avec lui.

Tous les jours, du matin au soir, il nous arrive de ces pauvres persécutés, effrayés, harassés, dénués de tout, et il faut loger tous ces pauvres malheureux, les nourrir et les vêtir. Y pourrions-nous tenir longtemps ? A la grâce de Dieu !

Tous nos établissements de Tchông-kin sont encombrés, nous n'avons plus d'endroits pour les loger, et les païens, par haine ou par crainte, refusent de leur louer leurs maisons n'importe à quel prix. La France va-t-elle nous abandonner ! Priez pour nos pauvres persécutés !

Cette lettre a été écrite par Mgr. Chouvelon, vicaire apostolique du Se-Tchuen oriental, et datée du 6 octobre. Les *Missions Catholiques* la font récéder de quelques commentaires dont nous extrayons ces lignes : " A voir la facilité avec laquelle opèrent les bandits et l'impanité dont ils jouissent la plupart du temps, on ne peut douter du parti pris ou de l'incurie des autorités locales."

—Une lettre de Mgr. Chaussé, préfet apostolique du Kouang-Tong, donne les détails les plus précis sur le massacre du P. Chanès tué avec treize chrétiens chinois. Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire tout ce document, nous en faisons les citations suivantes qui indiquent quelles responsabilités sont en jeu en cette affaire :

Dans cette étrange affaire, arrivée si subitement, il est à remarquer que, pendant le siège de la chapelle qui a duré près de neuf heures, aucun mandarin, aucun soldat n'est venu au secours du missionnaire. Les soldats, pourtant, n'étaient éloignés que de deux *lys* (800 mètres), le mandarin militaire était à trente pas et tous les autres à moins d'un kilomètre. Ils avaient tous traité avec le Père les jours précédents. On ne peut pas dire qu'ils étaient sans forces pour le secourir, puisque le mandarin du marché a pu entrer dans la chapelle pour sauver son parent et cela au moment du plus grand danger. Ou il y avait un complot tramé contre le Père, ou cet épouvantable meurtre est incompréhensible. Comment l'expliquer ? L'avenir nous éclairera peut-être. La réunion des bandits dans la boutique du maire de Pak-tong, toute la nuit précédente, n'a pas été étrangère à l'affaire.

Mais on peut dire que la cause de tout le mal c'est d'abord le sous-préfet de Pok-lo, et surtout le vice-roi. Le sous-préfet, depuis

quatre ans qu'il occupe ce poste, n'a pas encore jugé une seule cause : plus de 700 meurtres ont été commis sur son territoire, et il a toujours laissé faire. On a bien essayé de le faire casser : jamais on n'a pu y réussir, tant il était bien soutenu par l'un des grands mandarins de Canton. Il est vrai qu'à la première nouvelle du massacre, il a été révoqué ; mais il était trop tard. J'apprends, d'ailleurs, à l'instant qu'il s'est empoisonné.

Quant au Vice-Roi, je crois bien qu'il a dû être pour beaucoup dans tout ce qui vient de nous arriver par ses dépêches hostiles aux missionnaires : il avait donné des ordres secrets aux mandarins de ne pas traiter les affaires des chrétiens. Plusieurs mandarins nous ont montré ces pièces. Les catéchumènes étaient trop nombreux : voilà surtout ce qui le tracassait. Il faut les effrayer ! tel était son mot d'ordre.

ILES GILBERT (Océanie).—Le Souverain Pontife a récemment érigé en vicariat apostolique l'archipel des Gilbert (Océanie) et conféré à Mgr. Leray, déjà chef de cette mission, les honneurs de l'épiscopat. Le vénérable prélat est en novembre reparti pour son lointain vicariat, amenant avec lui une quinzaine de missionnaires, ce qui doublera le personnel de sa mission : cinq ou six prêtres et autant de Frères et de Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Avant son départ, il a adressé au cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, un rapport dont nous allons faire de larges extraits afin de mettre nos lecteurs en état de juger de la difficulté de la tâche confiée à Mgr. Leray.

Et d'abord voici quelles sont les limites et l'étendue du nouveau vicariat :

Il comprend d'abord le groupe des Gilbert proprement dites puis le groupe des Ellice et enfin l'île de l'Océan. Les Gilbert renferment seize îles et les Ellice, neuf. Ces deux archipels sont situés sous l'Equateur et s'étendent obliquement dans l'Océan Pacifique sur une ligne courbe d'environ six cents lieues. Les terres dont ils se composent sont séparées les unes des autres par des distances variant de 10 à 30 lieues.

Voici maintenant d'autres détails sur le pauvre état du sol en ce pays, ses productions, le caractère des indigènes et leur allégeance politique :

Les îles ont en moyenne de 8 à 10 lieues de long sur une demi-lieue de large. Basses, formées de pierres, de roches madréporiques, qui émergent quelque peu au-dessus du niveau marin et recouvertes d'une couche de sable, elles n'ont aucune source. On trouve de l'eau en creusant le sable ; c'est l'eau de la mer qui a subi une filtration naturelle, de manière à être un peu débarrassée de gout saumâtre. Les indigènes s'en servent, mais le missionnaire ne peut en faire usage sans danger. Un capitaine, visitant naguère notre station, affirma qu'il se garderait bien d'en

boire, car il la tenait pour un véritable poison. Les missionnaires sont donc obligés de se procurer à grands frais des réservoirs en fonte ou en zinc pour recueillir l'eau de pluie.

On jugera facilement de la pauvreté du sol de ces parages, si l'on songe que plusieurs *traders* (commerçants) ont été obligés de faire venir d'Amérique de la terre végétale pour améliorer le petit espace qu'ils emploient au jardinage.

Le cocotier vient très bien là-bas, ainsi que le pandanus. Le *papai*, espèce d'igname, à haute tige et à larges feuilles, pousse dans des tranchées profondes que pratiquent les indigènes.

La noix de coco est la base de l'alimentation, avec le poisson pêché dans les larges lagunes entourant les îles.

Bien des plantations ont été tentées, mais sans succès. Le sol et surtout le climat ne les comportent pas. A Nonouti, notre station principale, nous avons essayé la culture de la banane, de l'igname, du taro, de l'ananas et des autres plantes des pays chauds, mais toujours inutilement. Quant aux animaux, on n'en rencontre aucune espèce, sauf quelques poules, des canards et des porcs ; ajoutez à cela deux ou trois sortes d'oiseaux de mer que l'on trouve de temps en temps sur le rivage.

Le pays est sain ; il n'y règne pas de fièvre. La température est de 30 à 35 degrés à l'ombre, elle est constante toute l'année. Les sécheresses durent quelquefois très longtemps et amènent d'affreuses famines.

Toutes les îles de notre vicariat sont constituées au point de vue politique sous le protectorat de l'Angleterre depuis 1892.

On estime que la population des îles Gilbert s'élève à 40,000 ; celle des Ellice nous est moins connue.

Les indigènes sont naturellement bons et assez doux. Ils ne sont pas anthropophages.

Terminons en publiant l'historique suivant des efforts jusqu'ici tentés pour la conversion de ces peuples et l'exposé de l'état actuel de l'œuvre d'évangélisation :

A notre arrivée dans ces parages, il y a dix ans, il n'y avait, en fait de catholiques, que quelques indigènes convertis par un naufragé breton. Le protestantisme était partout installé en maître ; il régnait, sur l'esprit des chefs, par la flatterie et par les cadeaux ; sur l'esprit des populations, par la menace et par la crainte. Il n'est pas parvenu, cependant, malgré son active et incessante propagande, malgré les Bibles qu'il répand et l'or dont il regorge, à faire de nombreux adeptes. Depuis dix ans que nous sommes dans ces îles, le catholicisme, au contraire, y a fait de grands progrès ; nous comptons en ce moment 10,600 fidèles dans notre Vicariat.

Le protestantisme, arrivé dans ces parages trente-cinq ans avant nous, veut s'en prévaloir comme d'un droit pour nous interdire l'entrée des îles dans lesquelles il se trouve établi ; comme il n'en est pas une seule qui ne soit pourvue d'un bon nombre de *teachers* (maîtres d'école), c'est de l'archipel entier des îles Gilbert qu'il voudrait nous exclure.

Pour donner une idée de la force de nos adversaires, voici quelques chiffres extraits du rapport officiel sur l'état des seules missions wesleyennes dans le sud de l'Océanie. Les ministres européens ne dépassent pas le nombre de 20 ; mais le personnel indigène se compose de 73 ministres, 1,321 catéchistes et *teachers* et 2,477 instituteurs formés dans des séminaires appropriés à cette destination. Environ 43,300 enfants reçoivent l'instruction dans leurs écoles. Plusieurs voiliers et même un beau *steamer* desservent continuellement leurs stations.

Leur bilan officiel accuse pour l'année 1895 une dépense de 366.100 francs. Partout donc l'hérésie est à l'œuvre pour disputer les âmes à la vérité, pour prévenir la prédication de notre sainte foi et prendre possession des meilleures populations indigènes. C'est l'angoisse au cœur que nous assistons à ce spectacle et que nous suivons ce travail acharné.

Nos forces sont vite épuisées sous ce climat brûlant, et, pour ne pas être complètement écrasés par l'armée ennemie, pour rétablir la proportion numérique, il nous faut nécessairement former des catéchistes. Ces auxiliaires indigènes seront placés dans des centres secondaires pour tenir nos écoles, encourager les fidèles, les soutenir, les réunir pour la prière, leur donner des avis, réprimer les désordres, rétablir la paix, recevoir le missionnaire, le remplacer même, autant que faire se peut, auprès des mourants, ensevelir les morts, prier et faire prier pour eux, et les conduire à leur dernière demeure.

En ce moment, nous en avons 57, dans les différentes stations des Gilbert. Nous les avons instruits de notre mieux, un peu vite, il est vrai, et leur formation est nécessairement incomplète ; mais, les circonstances l'exigeant, il fallait aller au plus pressé. A Nonouti, les Frères ont ouvert une école de garçons et les Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur une école de filles, ce qui porte à 57 le nombre de nos écoles. Nous tenons beaucoup à ce qu'elles l'emportent sur les autres pour tout ce qui est de l'instruction : c'est un excellent moyen d'attirer les indigènes et de les conserver. La dépense pour l'entretien annuel de chacune de ces écoles est de 300 francs environ, tant pour la solde du catéchiste que pour les fournitures de classe, tout cela est à la charge de la Mission. C'est une somme considérable, mais il est absolument nécessaire que nous nous imposions chaque année ce lourd sacrifice si nous voulons continuer efficacement la lutte contre l'erreur et le paganisme.

Mais nous sommes bien loin de toucher au terme. Pour réussir avec succès à la propagande protestante, nous aurions besoin d'environ 150 catéchistes choisis avec soin et formés avec sollicitude : 100 aux Gilbert et 50 aux Ellice. Impossible d'arriver à ce résultat sans une école spéciale, une sorte de petit séminaire où ils seraient initiés d'une manière sérieuse et pratique à leur futur ministère. Aussi, est-ce de ce côté que se porteront nos premiers soins dès mon retour aux Iles Gilbert. Dans les diverses îles de la Mission, nous choisirons les jeunes gens les plus intelligents ; nous les réunirons dans une station centrale, et là un Père sera chargé de leur éducation. J'espère que trois ans suffiront pour former leur cœur à l'amour et à la pratique de la vertu.

Les dépenses pour l'entretien des 15 missionnaires, Pères, Frères et Sœurs, s'élevaient annuellement à 15,000 francs. Et cela se comprend facilement. Isolés comme nous le sommes du reste du monde, nous ne pouvons qu'à grands frais nous procurer des aliments, et c'est seulement tous les deux ou trois mois que des navires venant de Sydney ou d'Amérique passent dans les parages des Gilbert.

Une autre cause de frais considérables, ce sont les voyages incessants que nous devons faire d'une île à l'autre pour visiter nos catholiques. Ils grèvent annuellement notre budget d'une somme variant entre 5 et 6,000 francs. Je compte établir prochainement une station aux Ellice, jusqu'ici inoccupées. Deux prêtres et un Frère iront là préparer la place à d'autres missionnaires et jeter dans les âmes la bonne semence.

11,000 baptêmes (si nous comptons les morts), 57 écoles et 61 églises ou chapelles construites ! Voilà, en un bref résumé, le travail accompli par quatre ou cinq Pères Missionnaires depuis 1888.

Dans ce combat avec un ennemi 100 fois plus fort que nous, sept missionnaires sont tombés, victimes de leur héroïque dévouement. Jamais nous ne pourrions oublier le R. P. Bontemps, le fondateur et le supérieur de la Mission pendant neuf années ; c'est à lui que revient la gloire d'avoir implanté la foi catholique sur toutes ces plages. Parmi ces morts, nous comptons aussi le brave Frère Bernard, qui était resté neuf jours perdu au milieu de l'Océan, seul dans sa barque, mourant de faim et de soif.

Ajoutons que Mgr. Leray entretient pour l'avenir les meilleures espérances.

CHILI.—Le dernier numéro de la *Review* de St. Louis, Missouri, publie une lettre du Chili signée Federico Luis Jade et de lecture intéressante. Nous y lisons en ce qui concerne la situation religieuse du pays, ces indications : "Le parti conservateur est actuellement au pouvoir et la situation faite à l'Eglise est bonne. Le clergé peut à bon droit être, sous tous les rapports, considéré supérieur au clergé de l'Amérique du Sud pris d'une façon générale. Une chose remarquable au sujet du clergé, est la grande part qu'il prend aux affaires politiques. Les évêques ont un rôle très important dans la vie politique. En matière de foi, ils sont absolument orthodoxes... Quant aux catholiques en général, il y en a qui sont très bons, mais la grande majorité d'entre eux sont en proie à l'indifférence. La Franc-Maçonnerie n'est pas aussi influente au Chili qu'au Pérou et ailleurs."

19 décembre 1898.